

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mai deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/05/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre MORLON, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Gérard BEAUBIER), Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Jean-Louis BREGAINT, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Daniel CHAPOULAUD (en remplacement de Monique REIX-BUSSY), Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Carole DUFOUR (en remplacement de Camille DUDOGNON), Arlette DEMAR, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Dominique DUNAUD, Alain FAUCHER, Rémi JANDAUD, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGNAUD (en remplacement de Yves CHABRIER), Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Valérie GIROIR),

EXCUSES : Catherine GAUTHIER, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2013-082 : BUDGET 2013 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – DECISION MODIFICATIVE N°01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2013 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2013-061 du 9 avril 2013 approuvant le budget primitif 2013 de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que le budget primitif 2013 de la Communauté de Communes de Noblat a été approuvé par délibération 2013-061 en date du 9 avril 2013.

Monsieur le Président propose que les modifications inscrites dans les tableaux ci-dessous soient apportées au budget primitif 2013.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
6574		023	Sub. Associations	1 000,00	2 500,00
6554		020	Contibut. SMMB	2 000,00	127 000,00
023		01	Vir. Vers Invest	18 500,00	1 071 513,00
022		01	Dép. imprévues	-21 500,00	137 135,00
TOTAL				0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
020		01	Dép. imprévues	-20 900,00	2 100,00
2111	011	413	Acquisition terrain	18 500,00	18 500,00
21745	024	414	Aménagements	12 000,00	72 000,00
21745	030	414	Aménagements	4 000,00	24 000,00
TOTAL				13 600,00	

RECETTES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
021		01	Vir. Du Fonct.	18 500,00	1 071 513,00
10222		01	FCTVA	4 500,00	102 500,00
1321	024	414	Sub. Etat	-6 000,00	12 000,00
1321	030	414	Sub. Etat	-500,00	7 500,00
1322	024	414	Sub. Région	-900,00	8 100,00
1322	030	414	Sub. Région	-2 000,00	0,00
TOTAL				13 600,00	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
35 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la décision modificative n°01 du budget de la Communauté de Communes de Noblat conformément aux tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,

The image shows a circular blue stamp with the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT" around the perimeter and "SAINT LEONARD DE NOBLAT HAUTE SAOÛNE" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Jean-Claude LEBLOIS

Bienvenue Jean-Claude LEBLOIS RT / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

[Accueil](#) | [Administration](#) | [Préférences](#) | [Aide](#)
[Déconnexion](#)
[Actes en cours](#) [Création d'acte](#) [Recherche](#)

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Accusé de réception préfecture

 Imprimer  Envoyer

Objet de l'acte : BUDGET 2013 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT- DECISION MODIFICATIVE N.1

Date de transmission de l'acte : 11/06/2013

Date de réception de l'accusé de réception : 11/06/2013

Numéro de l'acte : 2013-082 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20130530-2013-082-DE

Date de décision : 30/05/2013

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires